



**HAL**  
open science

## La langue basque en France : du stigmatisme au désir

Francis Jauréguiberry

► **To cite this version:**

| Francis Jauréguiberry. La langue basque en France : du stigmatisme au désir. 2008. hal-00934837

**HAL Id: hal-00934837**

**<https://hal.science/hal-00934837>**

Preprint submitted on 22 Jan 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paru en anglais sous le titre de « The Basque Language in the French State », in *The legal status of the basque language today* (éds. G. Totoricagüena et I. Urrutia), Donostia, Eusko Ikaskuntza, 2008, pp. 221-241.

## **La langue basque en France : du stigmaté au désir**

Francis Jauréguiberry

### **1- La longue résistance de la langue basque jusqu'au début du XXe siècle**

Lorsque la Révolution française (1789) éclate, la quasi-totalité des Basques des provinces du Labourd, Basse-Navarre et Soule (qui composent le Pays Basque en France) parlent basque et seule une minorité s'exprime correctement en français<sup>1</sup>. Bien que nous ne disposions pas de statistiques fiables en la matière, tous les témoignages qui nous sont parvenus décrivent le Pays Basque comme un pays linguistiquement étranger à la France et où le recours à un traducteur est indispensable pour s'y déplacer. Il ne s'agit pas là d'une donnée spécifiquement basque en France : les historiens s'accordent à dire qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus de la moitié des Français parlaient encore une autre langue que le français. Depuis l'ordonnance de Villiers-Cotterêts (1539) qui rendait obligatoire l'emploi du français pour prononcer et enregistrer les actes de justice, le français était certes la langue officielle du Royaume de France. Mais, en dehors de son aire linguistique, il n'était en fait parlé que par ceux qui détenaient une charge administrative, politique ou savante<sup>2</sup>.

Si, durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le français s'impose peu à peu comme la langue du pouvoir et du savoir, le breton, le corse, le catalan, le basque, l'occitan, le flamand, etc. demeurent les langues du quotidien. Comprendre la nature et la dynamique de cette coexistence durant les deux siècles qui ont précédé la Révolution permet d'expliquer la facilité avec laquelle celle-ci régla, en quelques mois seulement et sans grand débat, son compte aux langues autres que le français. Pendant ces deux siècles, le français s'était en effet peu à peu affirmé, d'abord à côté du latin puis de façon autonome et sans qu'aucune loi ne l'impose, comme la langue du savoir et de la raison. Dit

---

<sup>1</sup> Une partie de ce texte est paru en anglais sous le titre de « The Basque Language in the French State », in *The Legal Status of the Basque Language Today* (éd. G. Totoricagüena et I. Urrutia), Donostia, Eusko Ikaskuntza, 2008, pp. 221-241.

<sup>2</sup> A la demande de l'Assemblée Constituante (1789-1791), une enquête linguistique est commandée en août 1790. Trois ans après, en juillet 1793, l'Abbé Grégoire en fait la synthèse dans un rapport qu'il intitule de manière on ne peut plus explicite *Sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*. Il y indique que « six millions de Français, surtout dans les campagnes, ignorent la langue nationale ; qu'un nombre égal est à peu près incapable de soutenir une conversation suivie et que le nombre de ceux qui la parlent purement n'excède pas trois millions ».

autrement : le français était devenu la langue de la modernité et des Lumières en France (et au-delà de ses frontières aussi). On peut certes, rétrospectivement, se poser la question : pourquoi le français et non pas, par exemple, l'occitan qui était très répandu sur le territoire français ? Ou bien, plus fondamentalement : pourquoi *une* et non pas *des* langues de la modernité en France puisqu'il s'agissait d'un pays plurilingue ?

La réponse tient en trois éléments. Le français s'est d'abord imposé pour des raisons d'ordre quantitatif. Certes, la somme de ceux qui parlaient une autre langue que le français était encore, dans le Royaume de France et à la veille de la Révolution française, supérieure à la totalité de ceux qui parlaient français. Mais, de toutes ces langues prises individuellement, c'était le français qui était la langue la plus répandue : les autres étaient donc *déjà* minoritaires sur le territoire national (bien qu'encore majoritaires sur leurs territoires respectifs). Ensuite, parce qu'il s'agissait de la langue du pouvoir et de l'administration, et qu'elle bénéficiait à ce titre d'une pratique écrite (avec les efforts de normalisation que cela implique) sans commune mesure avec les autres langues. Enfin, parce que le basque (on pourrait écrire la même chose pour le corse, le breton, etc.) ne fut pas la langue choisie par les Basques eux-mêmes pour faire des mathématiques, de la physique ou de la philosophie. Les sciences, le savoir et la connaissance se lisaient, s'écrivaient et se pratiquaient majoritairement en latin puis français : voilà l'évidence à laquelle furent confrontés les quelques rares savants et lettrés basques durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Et force est de reconnaître qu'ils ne se mobilisèrent guère, hormis quelques très rares individualités, pour faire du basque une langue de la modernité et de la connaissance<sup>3</sup>.

Ce dernier point est important pour comprendre la dynamique du statut de la langue basque à partir du XVII<sup>e</sup> : ce sont les Basques eux-mêmes qui ont délaissé leur langue au fur et à mesure qu'ils quittaient leur insertion dans la société traditionnelle pour rentrer dans la modernité. Rien, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> (date de l'introduction d'une scolarité obligatoire en français) ne les *obligeait* vraiment à le faire. Rétrospectivement, on peut penser que ces Basques, entrant de plain-pied dans la modernité via le français, auraient tout aussi bien pu vivre et traduire cette modernité en basque, constituant ainsi un noyau bascophone éclairé évitant la future assimilation entre la langue basque et la tradition. Mais cela ne fut pas le cas. La majorité d'entre eux quittèrent définitivement le Pays Basque. Et, pour les rares qui y restèrent ou même y revinrent, le défi fut sans doute trop difficile à relever : les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles passèrent sans qu'une modernité *euskaldun* (en basque) ne voie le jour.

---

<sup>3</sup> Il s'est passé exactement la même chose en Pays Basque espagnol où la quasi-totalité des savants et lettrés, sans y être contraints, abandonnèrent le basque pour l'espagnol. À la décharge toutefois de ces Basques qui abandonnèrent leur langue pour la science, le savoir et les lettres, il faut reconnaître que leur soif de connaissances et d'échanges intellectuels pouvait être étanchée par des centaines de lectures et de correspondances savantes en français tandis qu'il n'en existait que quelques très rares en basque.

Si le Basque moderne (l'individu entrant dans la modernité) abandonne alors sa langue, ce n'est pas parce que celle-ci est incapable, de par ses caractéristiques linguistiques intrinsèques, de véhiculer le savoir universel et la Raison, mais parce que l'immense majorité de ceux qui la parlent relèvent de la tradition tandis que tous ceux qui se réclament des Lumières en Pays Basque communiquent en français. Les communautés de base constitutives du Pays Basque traditionnel n'ont pas voulu ou pas su créer elles-mêmes de la modernité. Une des caractéristiques principales du Pays Basque est au contraire d'avoir reproduit jusque très tard dans l'histoire son organisation traditionnelle et communautaire. La modernité ne naît pas dans les villages basques : elle y est importée. Or, cette modernité parle français. Le premier bilinguisme basque-français est un bilinguisme *du basque vers le français comme passage obligé vers la modernité*. Entrer dans la sphère du savoir universel impliquait la médiation du français et par là même l'abandon au moins partiel du basque. *C'est alors et par contraste que le basque est devenu symbole de tradition, de ruralité et de passé.*

La Révolution française va synthétiser cette tendance en lui donnant un cadre à la fois idéologique et juridique. Elle va magnifier le français comme la langue de l'ouverture sur l'universel, des Lumières et de la Raison, et réduire les autres langues à n'être que des traces du passé, inaptes à véhiculer les nouvelles valeurs de la République. Le rapport Lanthenas, du 18 décembre 1792 rabaisse par exemple les idiomes locaux à de « simples restes de barbarie des siècles passés » qu'il s'agit « de faire disparaître le plus tôt possible »<sup>4</sup>. Déclarés « vicieux » et « grossiers », les idiomes locaux sont décrits dans le rapport Barrère (présenté le 4 juin 1794) comme « perpétuant le fanatisme et la superstition » et « maintenant le peuple dans l'obscurantisme, l'ignorance et les préjugés ». La dichotomie qui s'était peu à peu constituée lors des deux siècles précédents (langue française, langue des Lumières et de la Raison, à côté des langues régionales, langues des traditions et des superstitions) se mue donc ici en une opposition frontale. Celle-ci sera d'autant plus virulente que, face aux dangers contre-révolutionnaires, les idiomes locaux apparaissent comme des obstacles à la propagation des idéaux de la Révolution. Il s'agit donc, comme l'écrit l'Abbé Grégoire dans son rapport à la Convention (30 juillet 1793), « d'extirper cette diversité d'idiomes grossiers qui prolongent l'enfance de la raison et la vieillesse des préjugés ». À cette fin, la Convention adopte (le 21 octobre 1793) une loi instituant les écoles primaires d'État. Quelques jours après, il est spécifié que l'instruction ne se fera qu'en langue française. Le 27 janvier 1794 est promulgué un décret ordonnant la nomination d'un instituteur

---

<sup>4</sup> Un an plus tôt, le rapport Talleyrand (présenté devant l'Assemblée Constituante les 10, 11 et 19 septembre 1791) spécifiait que, face au français, langue du savoir et de l'enseignement, « cette foule de dialectes corrompus, dernier reste de la féodalité, sera contraint de disparaître : la force des choses le commande ».

francophone dans chaque commune des départements où les habitants ne parlent pas français.

Malgré cela, la progression du français en Pays Basque reste lente. Les préfets et inspecteurs d'académie s'en plaignent régulièrement durant tout le XIX<sup>e</sup>. En particulier, il est noté que, contrairement à ce que stipulait le décret de janvier 1794, les instituteurs en Pays Basque ne maîtrisent la plupart du temps que superficiellement le français et que l'éducation se fait très souvent en basque. Le résultat global est celui du maintien du basque comme langue très nettement dominante. Ainsi, Félix Pécaut, délégué à l'inspection générale de l'enseignement primaire, observe en 1880 qu'en Pays Basque « les trois quarts des enfants qui fréquentent nos écoles ne sont pas plus capables de parler le français usuel que de le comprendre ; quand on les interroge ou qu'on leur donne une explication, on est tenté de se croire au milieu d'étrangers ». L'absentéisme est élevé : « Dans le seul arrondissement de Mauléon, presque 3000 sur 9500 enfants de 6 à 13 ans, ne figurent pas sur les registres d'inscription ; quant aux inscrits, leur assiduité ne se prolonge guère au-delà de cinq mois »<sup>5</sup>. Le verdict du même Pécaut est à la fois réaliste et défaitiste : « On se flattait qu'en envoyant des instituteurs de langue française en Pays Basque, on imposerait indirectement l'usage exclusif du français dans les écoles (...). Mais il n'y a guère d'illusion à se faire : le basque étant la langue non seulement dominante mais à peu près unique, on ne peut s'en passer pour l'enseignement du français ». Ceci n'empêche pas, la même année, l'inspecteur Louis Soulice « d'exiger des instituteurs l'abolition entière de l'usage de la langue basque en classe »<sup>6</sup>...

## 2- Coercition, déclin et stigmates linguistiques

La loi du 28 mars 1882 (Jules Ferry) qui instaure l'enseignement obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans, va précipiter les choses : des générations de petits Basques vont désormais passer de façon incontournable par l'école dont un des buts est évidemment la maîtrise de la langue française. Les méthodes coercitives se développent. La plus répandue et à la fois la plus choquante est sans doute celle dite du « symbole » (aussi nommée « châtiment du signe » ou « punition de l'anti »). Dès le matin, l'instituteur, surprénant un enfant en train de parler en basque, lui donnait un symbole (un bâton, une boule, un tissu). Ordre était donné à cet enfant de se débarrasser du symbole en le donnant à un autre enfant à son tour surpris à parler en basque. Le dernier enfant porteur du symbole en fin de journée était puni, souvent de façon humiliante.<sup>7</sup>

<sup>5</sup> Félix Pécaut, *Rapport d'inspection générale sur l'académie de Bordeaux*, Bordeaux, Imprimerie nationale, 1880, p. 69.

<sup>6</sup> Louis Soulice, *Notes pour servir à l'histoire de l'instruction primaire dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Véonèse, 1881, p. 42.

<sup>7</sup> Ce type de punition se perpétuera jusque... aux années 1950.

Mais la pire punition pour ces enfants sera d'être éduqués dans un sentiment ambivalent vis-à-vis de leur langue maternelle. D'un côté le basque était pour eux la langue de la quotidienneté, de la famille, des sentiments et de la subjectivité, mais, d'un autre côté, cette même langue ne cessait d'être dévalorisée par les institutions, stigmatisée à l'école et réduite à n'être que la langue des ruraux et des analphabètes.

Seule la religion permet alors d'échapper à cette dichotomie. La langue avec laquelle les Basques s'adressent à Dieu est leur langue maternelle : elle ne saurait donc être dévalorisée. Elle n'est peut-être pas la langue du savoir, de l'administration et de l'ascension sociale, mais elle est la langue *qui fait sens*, tout au moins tant que la foi catholique guide les esprits et que la morale communautaire commande l'insertion sociale. Jusqu'à la fin du XIXe, la quasi-totalité de l'activité intellectuelle en Pays Basque demeure portée par le clergé, avec toutefois l'exception de la ville de Bayonne. Dans les campagnes, où vit l'immense majorité de la population, c'est le clergé qui, parlant et écrivant le basque, sait, guide et reconforte. Ce monopole intellectuel et le prestige qui lui est associé permettent de mieux comprendre la position résolument favorable du clergé à défendre la langue basque face au français. Les idées et attitudes nouvelles (laïques) que le français véhicule représentent en effet une menace non seulement pour la religion mais aussi pour ce monopole. D'où la virulence et la constance de ce même clergé, durant les deux siècles qui suivront la Révolution, à exiger que l'enseignement du catéchisme soit fait en basque<sup>8</sup>. Cette position explique en grande partie la résistance de la langue basque face au français. Mais elle ne fera que conforter l'antagonisme entre le français, la modernité et la raison universelle d'une part et la langue basque, les traditions et la morale communautaire d'autre part. De là date sans doute le succès de l'expression *euskaldun-fededun* (bascophone et croyant) qui fut pendant longtemps le principal trait auto-identificatoire des Basques.

Si 1880 représente une date importante dans l'histoire du déclin de la langue basque avec l'introduction de la scolarité obligatoire en français, la Première Guerre mondiale (1914-1918) marque tout aussi profondément cette histoire en inscrivant concrètement les Basques dans la nation française<sup>9</sup>. L'idée de nation française avait certes été largement répandue en Pays Basque depuis plus d'un siècle, ne serait-ce que par les cours d'instruction civique à l'école. Mais, pour la majorité de la population basque, elle restait malgré tout une abstraction. La plupart des Basques étaient par exemple tout à fait incapables de représenter les contours géographiques de la France, d'en nommer les principales villes ou de dire le nombre de ses habitants. Le sentiment

---

<sup>8</sup> Cette attitude n'est pas une spécificité basque : il en va de même dans d'autres régions, en particulier en Bretagne où langue bretonne et catholicisme sont de la même façon très étroitement liés.

<sup>9</sup> Il faudrait aussi ajouter l'instauration, en mars 1905, du service militaire obligatoire de deux ans pour tous les Français.

d'appartenance n'était pas national mais local, la loyauté politique n'était pas citoyenne mais communautaire. La Première Guerre mondiale opère une rupture avec cette indifférence envers la nation. Car, en l'espace de quatre ans, plusieurs milliers de jeunes basques vont mourir pour la France. Il n'existe pas, en Pays Basque (mais il en va de même partout en France), un seul village sans son monument aux morts avec des dizaines voire des centaines de noms inscrits sous la simple phrase : « morts pour la France ». À partir de là, la France *ne peut plus* rester une abstraction : elle est ce pour quoi le fils, le frère, le père ou le mari est mort. Les Basques expérimentent de façon dramatique leur appartenance au corps de la nation qui se charge d'une valeur suprême : celle du sacrifice et de la loyauté des disparus. Dans cette nouvelle économie du sens, ne pas aimer la France reviendrait à trahir ceux qui sont morts pour elle et relèverait donc du sacrilège. Pourtant, d'un autre côté, les Basques continuent très majoritairement, surtout dans les campagnes, à ne pas vraiment savoir ce qu'est la France et à ne s'exprimer qu'avec difficulté en français. D'où le sentiment diffus qui apparaît alors et qui perdurera sur plusieurs générations (jusqu'aux années 1960) : celui de ne pas être « assez français ». Ce « déficit » se traduira par une attitude de plus en plus ambiguë envers la langue basque. L'euskera devient un héritage plutôt encombrant qui continue certes d'être pratiqué mais commence à ne plus être transmis aux enfants : afin, précisément, d'en faire de « bons Français ».

Au même moment, la masse des ruraux, soit la grande majorité de la population basque, entre directement dans la modernité (par-dessus les notables et le clergé, pourrait-on dire). Cette entrée dans la modernité se traduit la plupart du temps par l'intériorisation du statut d'infériorité du basque face au français. Le basque ne sert à rien : voilà l'affirmation, pourtant martelée depuis plus d'un siècle par l'État républicain, en particulier par le biais de l'Éducation nationale, qui apparaît alors comme une évidence aux yeux de la majorité. Le basque n'est qu'un reliquat du passé, anachronique à la société moderne. Évidemment, cette prise de conscience est le corollaire d'une découverte de la modernité que sous un seul de ses aspects : celui de l'efficacité, de la rationalité instrumentale et de la rentabilité. L'autre aspect de la modernité, celui de la capacité des individus à s'arracher aux déterminations et pesanteurs traditionnelles pour se penser comme sujets libres et comme acteurs autonomes (et donc capables en particulier de gérer un bilinguisme et les affects auxquels il renvoie) est évacué, laminé par la nécessité de s'adapter à tout prix à ce qui apparaît alors être le cours de l'histoire. Dans cette sorte *d'aliénation au modernisme*, caricature de la modernité, l'*euskaldun* est malheureux. Il vit sa langue, celle de son enfance, de ses émotions et de sa subjectivité comme une souffrance. Il sent confusément qu'il s'agit là d'une richesse, d'un immense héritage transmis par ses ancêtres, mais d'un héritage qui ne sert à rien dans le monde moderne, qui ne permet de rien obtenir, si ce n'est la moquerie de ceux qui l'ignorent.

Ce sont les générations de l'entre-deux-guerres qui vivront de façon la plus traumatisante cette souffrance linguistique. Beaucoup choisiront ne pas apprendre le basque à leurs enfants : au nom de leur bien et de leur avenir, pour qu'ils ne connaissent pas les humiliations qu'eux, parents, ont subies à l'école ou dans les administrations parce qu'ils maîtrisaient mal le français. Mais, si tout est fait par les parents pour qu'il n'y ait pas transmission de la souffrance aux enfants, il y a malgré tout stigmate chez ces derniers. Car, bien que ne sachant pas ou mal le basque, ils grandissent dans une ambivalence elle aussi traumatisante : leurs parents continuent de médiatiser l'essentiel de leur subjectivité en langue basque (l'appartenance communautaire, l'intime, le religieux, le rapport à la nature, etc.) et, dans le même temps, vivent cette médiatisation comme quelque chose de honteux. Cette ambivalence est douloureusement vécue par ces enfants car elle est synonyme d'un principe de vie nié par la raison. On mesure mal les blessures que cette négation a provoquées en Pays Basque. Sans doute parce qu'elles ont toujours été tuées ou cachées. Mais le résultat est là : en moins d'un siècle, les Basques vont massivement abandonner leur langue au point où celle-ci semble menacée de mort.

Cet arrachement linguistique est souvent présenté comme le produit forcé d'une virulente politique de la République contre les langues minoritaires de France. Il est vrai que, se pensant comme outil privilégié de la modernité et de la raison universelle, l'État français n'a pas fait de sentiments au moment de définir sa politique linguistique. En Pays Basque, celle-ci s'est traduite par une socialisation linguistique forcée de la population : les Basques devaient accéder le plus rapidement possible au français, cette *langue-pont* permettant de franchir l'ainsi pensé abîme séparant la tradition de la modernité. Mais cette logique, théoriquement généreuse et liée à un changement sociétal, s'est aussi doublée d'une logique pratique sans doute moins noble, en tout cas plus triviale et historique : celle de la construction d'un État-nation animé du désir d'homogène communion de ses citoyens. Le nationalisme français a été extrêmement virulent envers ceux qui, sur le territoire de la République, s'écartaient trop, de par leur origine et leur culture, de la définition du « bon Français » se fondant dans le corps de la nation. Mais force est de reconnaître qu'il n'y eut pas d'opposition déclarée de la part des Basques, ou même d'une partie significative d'entre eux, à cette politique d'assimilation. Au lieu de considérer la distance qui les séparait culturellement de la définition du « bon Français » comme celle de la désignation d'une altérité à défendre, ils ont dans leur immense majorité accepté de vivre cette distance comme un chemin à parcourir pour se fondre dans le corps de la nation. Au total donc, il faut reconnaître que ce sont les Basques eux-mêmes qui, pour les raisons qui viennent d'être indiquées, ont délaissé leur langue au profit du français. Et ce, à un tel point, qu'à la fin du XXe siècle,



seulement un tiers de la population comprenait le basque et seulement 14 % l'utilisait quotidiennement<sup>10</sup>.

### 3 - Une mobilisation tardive mais dynamique

C'est à ce moment précis, à l'heure où l'on sonne le glas de la langue basque, au moment où sa transmission passive est en voie d'épuisement et où, avec sa mort programmée, sont censées disparaître tant de souffrances linguistiques, que les Basques veulent, semble-t-il, le plus la parler, la lire, l'apprendre ou l'enseigner. Quel paradoxe ! On n'a jamais si peu pratiqué le basque et à la fois tant désiré le faire ! Alors que seulement 22,5 % des habitants du Pays Basque français sont capables de parler basque (chiffre le plus bas jamais atteint), 83 % expriment leur intérêt pour la langue basque, 41,2 % sont pour sa promotion active (seulement 17,6 % ont une attitude défavorable) et 56 % pensent que tous les enfants devraient apprendre le basque à l'école (23 % sont contre)<sup>11</sup>.

Certains pensent qu'il s'agit là d'un réflexe devant la mort : on ne veut pas que les choses meurent, surtout celles qui ont servi à véhiculer tant de vie. Cette réaction, qui mêle instinct de conservation, peur de l'irréversible, et crainte de perdre quelques réservoirs d'authenticité est toujours défensive. Les regards pleins de nostalgie sont tournés vers le passé qui ne manque pas d'être magnifié. Il est triste de constater que les arguments en faveur de la défense des langues minoritaires en France soient souvent du même ordre que ceux qui visent la préservation de l'ours dans les Pyrénées ou des bébés phoques au Canada. Il s'agit, en gros, de sauver une partie du patrimoine. Il y a là une sorte de condescendance d'autant plus indécente qu'elle n'est presque jamais suivie d'actes. C'est par ailleurs oublier bien vite le vécu des trois ou quatre générations antérieures de Basques qui n'ont rien fait pour empêcher leur langue de disparaître. La nostalgie potentielle que représentait pour ces générations la disparition du basque était alors moins pénible à leurs yeux que le malheur que sa pratique semblait leur apporter. Bien sûr, le malheur n'étant plus là (tout le monde domine désormais la langue française et le basque n'est plus stigmatisant), la nostalgie paraît bien pénible à vivre aux générations suivantes... d'autant plus que le désir qu'elle engendre ne coûte pas grand-chose. L'explication de ce désir de basque est donc à chercher ailleurs. Elle réside d'abord dans l'indéniable dynamisme des promoteurs des actions en faveur de la langue basque, mais aussi, et sans doute surtout, *dans le changement radical de l'image de cette langue au sein même de la population basque*. De dévalorisée,

---

<sup>10</sup> Gouvernement basque : *Enquête sociolinguistique de 1996*.

<sup>11</sup> Gouvernement basque : *Enquête sociolinguistique de 2006*. Une autre enquête, réalisée en 2004, précise cette opinion : à la question « si vous avez ou aviez des enfants, voudriez-vous qu'ils sachent le basque ? » les réponses sont : « ils le connaissent déjà » : 19 % ; « oui, je voudrais qu'ils le sachent » : 45 % ; « peu m'importe » : 20 % ; « non, je ne voudrais pas » : 12 % ; « sans réponse » : 6 % (Eusko Ikaskuntza, *Identité et cultures basques au début du XXIe siècle*).

synonyme d'un passé désuet et de ruralité, elle est passée, en l'espace d'une trentaine d'années, à être considérée comme une marque identitaire moderne, « à la mode » et valorisante.

La mobilisation autour de la langue basque a commencé à se structurer, de façon minoritaire mais très active, à partir des années 1970. Il s'agit pour l'essentiel d'actions menées par des militants de la cause basque, c'est à dire politiquement engagés autour de l'idée d'une reconnaissance institutionnelle du Pays Basque. Bien que le nationalisme basque ait auparavant eu des représentants en Pays Basque français, ce mouvement n'apparaît vraiment qu'au début des années 1960. Porté par la première génération d'étudiants basques revenant au pays après leurs études, il est indéniablement influencé par les mouvements de libération nationale des pays colonisés par la France ainsi que par les réfugiés politiques basques fuyant la répression franquiste. En 1970 apparaît la première *ikastola* : une école où l'enseignement se fait en langue basque. Les enfants qui la fréquentent sont tous des enfants de réfugiés ou de militants politiques. Un an plus tard, des cours de langue basque pour adultes commencent à être organisés. Les premiers disques de la « nouvelle vague » de chansons basques sont pressés et des essais en langue basque sont édités. Il s'agit d'un tout petit milieu très militant et l'écho que leurs idées rencontrent dans la population est faible. Mais l'image de la langue basque que véhiculent ces militants est tout à fait nouvelle : ils la chargent d'une dimension revendicative et contestataire en complète rupture avec le statut passéiste qui avait été le sien depuis plus de deux siècles. La langue basque est une langue de résistance, de contestation et d'affirmation de soi dans un monde d'oppression, d'aliénation culturelle et de négation de l'expressivité individuelle (vocabulaire de l'époque). Appartenir à une minorité culturelle n'est plus considéré comme une tare mais au contraire comme une chance dans un monde d'uniformisation culturelle. Cette nouvelle vision éminemment contestataire des cultures minoritaires entre en parfait accord avec l'ensemble des nouveaux mouvements sociaux qui se développent alors partout en Europe.

Pendant plus de dix ans, presque toutes les mobilisations autour de la langue basque seront portées par des militants nationalistes. Ceux-ci ont indéniablement été les artisans du renouveau culturel et linguistique basque. Mais l'écho favorable que suscite parmi la population basque l'idée d'une promotion et d'un apprentissage de la langue basque va bientôt dépasser en intensité celui qu'y rencontre le nationalisme basque, et heureusement pour la langue basque. Car, durant toutes ces années, les nationalistes n'ont en effet jamais réussi à franchir la barre des 15 % aux différentes élections. Par contre, dans le même temps, la majorité de la population basque est passée d'un désintérêt plutôt négatif envers la langue basque à un désintérêt plutôt positif et, dernièrement, à une attitude ouvertement positive. Ce n'est donc pas une motivation politique, en particulier nationaliste basque, qui fonde ce

renversement de tendance. L'essentiel de l'explication réside plutôt dans la rupture du phénomène à la base même du déclin de la langue basque : celui de l'assimilation de la langue française avec la modernité. *Si les modalités historiques de l'entrée des Basques dans la modernité expliquent en grande partie l'abandon de leur langue, c'est la crise de cette même modernité qui explique à son tour leur attention nouvelle pour leur langue.* Ou, plus exactement, c'est la crise de la *modalité* sous laquelle cette modernité a été majoritairement vécue en Pays Basque, à savoir le *modernisme*, qui permet de comprendre ce désir identitaire de basque.

#### **4 - Postmodernisme et désir de basque**

Il est possible de définir le modernisme comme l'idéologie offensive de la modernité contre les croyances traditionnelles, l'attachement communautaire et la subjectivité partagée en ce qu'elles s'opposent à la raison, à la liberté individuelle, à la science et au progrès. Appliqué à notre siècle, le modernisme devait conduire au déclin des spécificités locales face aux enjeux universels, au dépassement des pesanteurs régionales par l'accélération mondiale des flux, à l'effacement de l'inscription spatiale du lien social par la généralisation des échanges. Le progrès technique, le développement des communications et la rationalisation économique indiquaient la direction que devaient suivre les sociétés, les faisant passer de la globalité des villages au village global cher à Mc Luhan.

Cette vision moderniste, doublée d'un certain évolutionnisme, a historiquement été à la base de la dévalorisation de la langue et des traditions basques. Et, à partir des années 1960, elle a aussi inspiré la plupart des interprétations des mouvements de défense de cultures minoritaires et des revendications du type « vivre et travailler au pays » qui apparaissaient alors, les réduisant à n'être que de pures réactions ou nostalgies passéistes. Ces mouvements ont été appréhendés comme des conduites de crise et des replis défensifs d'acteurs déstabilisés par le progrès. Les particularismes locaux allaient à contre-courant de l'évolution générale des sociétés vers plus de rationalité, d'universalité et de mouvement. En ne laissant d'autre alternative à ceux qui restaient fidèles aux cultures et traditions locales que l'enfermement dans un communautarisme rétrograde ou le saut historique dans un nationalisme, le modernisme n'a sans doute pas exactement produit ce qu'il espérait.

Mais cette assimilation de la modernité au modernisme, de la raison à la rationalité instrumentale et des sentiments à l'irrationalité est désormais caduque. Nos sociétés sont désormais qualifiées de postmodernes, de seconde modernité ou encore d'hypermodernes. Une de leurs caractéristiques est que, par épuisement, doute ou absence de certitudes, elles s'avèrent incapables d'offrir des repères suffisamment stables et centraux à leurs membres pour que ceux-ci puissent donner un sens social à leur existence. Le malaise actuel est presque aussi grand que celui qui a présidé au passage des communautés traditionnelles

à la société moderne : ce qui, jusqu'alors, permettait de faire sens s'effondre. Hier, ce fut la morale communautaire, les traditions, les obligations liées à un système d'interdépendance. Ces repères étaient certes contraignants, car ils enfermaient chacun dans des rôles et des statuts dont il était difficile de se défaire au sein d'un système de solidarité mécanique. Mais ils étaient dans le même temps rassurants car ils donnaient à chacun une place et une reconnaissance. Aujourd'hui, ce qui les a remplacées connaît le même sort : les idéologies ne donnent plus espoir, les utopies sociales paraissent niaises ou dangereuses, la science et la technique ne sont plus automatiquement synonymes de progrès. Nos sociétés souffrent d'une sorte de déréliction qui laisse leurs membres orphelins de sens et d'espoir. Ceux-ci tournent leur regard inquiet vers tout ce qui pourrait leur apporter un peu de sérénité. La situation est donc dangereuse : on sait bien que c'est dans ce type de désarroi social que se développent les mouvements populistes et fondamentalistes, et une part certes négligeable mais réelle du nationalisme basque relève de cette logique. Mais le passage d'une inquiétude ou d'un vide social à la défense et à la promotion de la langue basque comme repère identitaire emprunte heureusement pour l'essentiel une autre voie.

Contrairement à ce que pensent les postmodernes optimistes, la conscience de l'aléatoire et de l'éphémère propre à nos sociétés n'est pas toujours grisante et jouissive : elle donne aussi le vertige et la chute n'est pas exclue. Dans un monde où tout s'éparpille, se fragmente et s'accélère, l'individu en ce début de XIX<sup>e</sup> siècle hésite. Dans son doute, il cherche un élément stable sur lequel il puisse s'appuyer pour se construire en tant que personne. Pour les habitants du Pays Basque (qu'ils soient d'origine basque ou pas) ou les descendants de Basques immigrés (diaspora), l'appartenance identitaire basque, dont la langue est le principal marqueur, *peut* (il n'y a là aucun automatisme) jouer ce rôle d'élément stabilisateur. Bien sûr, d'autres pôles identificatoires existent, mais cette identité fonctionne comme un capital original, à disposition de tous, non exclusif et assez facile d'accès. Cette identité-là renvoie à un choix, libre et volontaire. Dans la mesure où elle est minoritaire et économiquement non intéressée, elle est de plus censée incarner une forme de vérité, d'authenticité et de sensibilité. Selon cette perspective, le réinvestissement dont l'identité basque est l'objet peut être lu comme une réaction à la forme de société informationnelle que Jacques Attali, même s'il ne la souhaite pas, prévoit : une société où « l'homme, comme l'objet, sera nomade, sans adresse ni famille stable, porteur sur lui, en lui, de tout ce qui fera sa valeur sociale » et où « l'éphémère sera le rythme de la loi (et) le narcissisme la source majeure du désir. » L'identité basque à laquelle aspirent ceux qui désirent la réinvestir est au contraire construite contre cet éphémère et ce nomadisme, contre l'urgence, le stress et le zapping. Partout, une sorte d'équivalence universelle, dictée par un pragmatisme fonctionnel est vérifiable. Dictée par la loi du marché, la mondialisation est plus souvent synonyme d'uniformisation identitaire que

d'ouverture à l'altérité. Contre ce nivellement, l'identité basque apparaît au contraire unique et incomparable. Elle renvoie à la sensibilité et non à l'efficacité, à l'appartenance et non à l'errance. L'identité est alors, selon les cas, pensée comme « refuge », transcendance identitaire ou métaphore spatiale de la stabilité. Elle n'est plus simplement synonyme d'une tradition communautaire ou d'une aspiration nationaliste, mais *aussi* marque du désir de construire sa propre vie en s'appuyant sur une culture propre et une mémoire collective sans renoncer pour cela à la raison universelle et aux principes démocratiques.

C'est en tout cas cette idée d'une identité repère, ouverte et non exclusive, qui semble guider les promoteurs de la mobilisation sans doute la plus importante jamais entreprise pour la langue basque : celle qui vise à instaurer le bilinguisme à l'école. Si les premières *ikastolak* étaient sans conteste des écoles créées par des militants nationalistes, le mouvement en faveur des écoles bilingues (puis des *ikastolak* elles-mêmes) est porté par des parents soucieux d'offrir à leurs enfants le choix de parler basque ou pas lorsqu'ils deviendront adultes. Ce mouvement a débuté au début des années 1980. Face à la mobilisation de certains parents (et peut-être avec la volonté de se faire pardonner le fait de ne pas avoir respecté la promesse électorale du candidat François Mitterrand à la présidence de la République de créer un département Pays Basque), une ouverture est faite vers l'enseignement non plus seulement *du* basque mais *en* basque. Le 1<sup>o</sup> juillet 1982 paraît au bulletin officiel de la République française une circulaire portant sur « L'enseignement des cultures et langues régionales dans le service public de l'Éducation nationale ». Les dispositions qu'elle contient « traduisent la reconnaissance par le gouvernement du fait régional dans toutes ses dimensions, la volonté de sauvegarder un élément essentiel du patrimoine national et le désir de répondre à la demande des familles en ce domaine ». Parmi les dispositifs pris pour les écoles maternelles et élémentaires, on peut noter : « Enfin seront étudiées les conditions dans lesquelles pourraient être créés des classes expérimentales bilingues tenant compte des expériences déjà engagées dans certaines régions et faisant appel aux compétences qu'elles ont ainsi révélées. » En avril 1983 la première classe bilingue basque-français est ouverte au sein de l'éducation nationale. Depuis cette date, la progression des ouvertures de classe est continue<sup>12</sup>.

Lorsque le choix de cette filière est offert aux parents, l'inscription de l'enfant est toujours volontaire et se fait après entretien avec le directeur de l'établissement. L'enfant peut quitter cette filière à tout moment pour rejoindre la filière tout en français. Par contre, l'inverse n'est pas possible : les enfants ne peuvent y entrer qu'à 2, 3 ou exceptionnellement 4 ans et pas plus tard, sauf s'il s'agit d'enfants déjà bascophones ou ayant suivi cette filière dans une autre

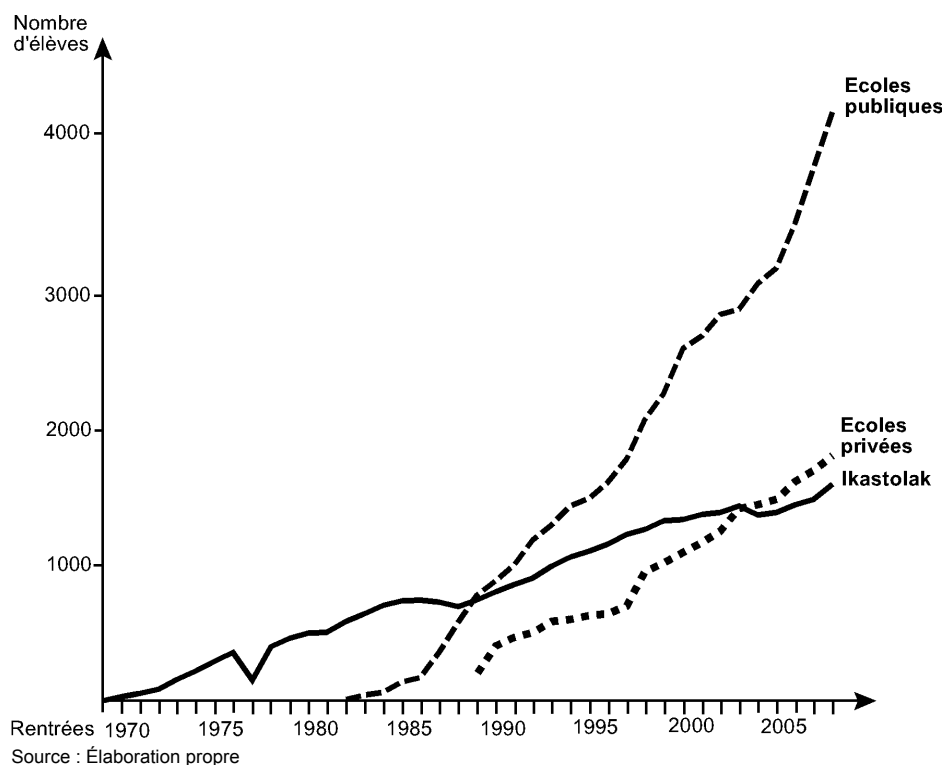
---

<sup>12</sup> En 1986, une filière bilingue, adoptant le même principe que dans le public, est ouverte dans les établissements privés. En dehors des *ikastolak*, toutes les écoles privées relèvent en Pays Basque français de l'enseignement catholique.

école. La moitié du temps d'enseignement (soit 14 heures) est donnée en français, et l'autre moitié (14 heures aussi) en basque. Pour les enfants de 6 à 12 ans, l'organisation d'une classe se fait ainsi : la totalité des enfants suivent en français les cours de français, d'histoire et une partie des activités artistiques et physiques avec un même enseignant. Pour les mathématiques, les sciences, la géographie et l'autre moitié des activités artistiques et physiques, la classe se scinde en deux : ceux qui sont dans la filière tout en français restent avec le même enseignant, et ceux qui suivent la filière bilingue changent de classe pour suivre leurs cours en basque avec un autre enseignant. Pour ces matières, l'effectif de la classe se trouve donc obligatoirement allégé : l'ensemble des enfants d'une classe bilingue, qu'ils suivent ou pas la filière bilingue, bénéficient ainsi de cette organisation.

Le succès de cette filière bilingue est constant puisque, en l'espace de 25 ans, le nombre d'élèves (de 3 à 12 ans) ainsi scolarisés dans le public est passé de 17 en 1983 à 4 280 en 2008, et de 46 en 1986 à 1 816 en 2008 dans le privé. De son côté la filière tout en basque avec apprentissage du français (les ikastolak) n'a pas cessé de se développer, passant de 19 élèves (de 3 à 12 ans) en 1970 à 1 629 en 2008. Au total, ce sont donc 7 725 élèves (sur un total de 25 138, soit 30,7 %) qui, actuellement, reçoivent au moins 50 % de leur enseignement en langue basque.

Evolution des effectifs bilingues et en immersion dans les écoles primaires



Rétrospectivement, on peut penser au traumatisme linguistique, au désarroi et aux humiliations qui auraient pu être évités à la fin du XIX<sup>e</sup> et surtout

durant toute la première partie du XX<sup>e</sup> siècle si une telle possibilité d'apprendre simultanément en basque et en français avait été offerte aux écoliers basques. Contrairement à la crainte de certains, la pratique du bilinguisme ne porte donc pas préjudice aux enfants. Les scores toujours supérieurs aux contrôles (en mathématiques *et en français*) des élèves bilingues, tant en regard de leurs camarades de classe non bilingues que des moyennes nationales, amènent à penser le contraire<sup>13</sup>.

Les cours pour adultes n'ont par ailleurs pas cessé de se développer. L'association AEK<sup>14</sup> a été créée en mai 1980. Elle propose des cours du soir, des cours intensifs en journée sur un ou deux mois à raison de six heures par jours, et enfin des stages de plusieurs semaines en internat pendant les vacances d'été ou d'hivers. De 540 en 1980 le nombre d'élèves est passé à 926 en 2008 (avec 14 centres d'étude). Parallèlement (chiffres de juillet 2007 à mai 2008), AEK donne des cours à 126 personnes dans 19 groupes spécifiques (mairies et administrations) et 210 personnes ont suivi des stages intensifs.

Cette mobilisation en faveur de la langue basque s'est enfin traduite par la création, en décembre 2004, de l'Office Public de la Langue Basque. Financée à 30 % par l'État, 30 % par la Région Aquitaine, 30 % par le département des Pyrénées Atlantiques et 10 % par les communes basques, cette structure a pour mission de « concevoir, définir et mettre en œuvre une politique linguistique publique et concertée en faveur de la langue basque », ainsi que de « mobiliser les moyens financiers nécessaires pour mener à bien les actions retenues dans le cadre de son propre programme d'activités ». Son budget est actuellement de 2 millions d'euros par an. Dès sa création et dans le cadre d'une démarche participative, l'OPLB a mobilisé pendant plusieurs mois de nombreux acteurs de l'action linguistique et est parvenu à adopter en décembre 2006 un projet de politique linguistique. Parallèlement, et en partenariat avec les institutions d'enseignement, il a procédé à une programmation pluriannuelle de l'enseignement du basque et en basque. La mise en œuvre de cette programmation a pu être initiée dès la rentrée 2006. L'OPLB est aussi en train de déployer, en partenariat avec les collectivités locales, un réseau de techniciens de la langue afin d'assurer au plus près du terrain un travail d'animation au service de la promotion de la langue basque. Enfin, un accord de coopération a été signé en février 2007 entre l'OPLB et le Ministère de la Culture du Gouvernement basque.

---

<sup>13</sup> Il serait toutefois imprudent d'en déduire que le fait même de suivre une scolarité dans deux langues différentes produit *ipso facto* de meilleurs élèves. Pour parvenir à une telle conclusion, il faudrait s'assurer de l'homogénéité relative des milieux socioculturels des enfants. En effet, on peut faire l'hypothèse que seuls les parents étant suffisamment sûrs de leur niveau et de leur intégration culturelle choisissent la filière bilingue pour leurs enfants.

<sup>14</sup> Alfabetatze Euskalduntze Koordinakundea : coordination de rebasquisition et d'alphabétisation.

### 3 - Données statistiques

Les premières données totalement fiables (techniques de récolte des données méthodologiquement contrôlées avec une très faible latitude d'erreur) dont nous disposons sur la pratique de la langue basque en Pays Basque français sont récentes. Significativement, elles émanent non pas d'organismes ou d'institutions françaises, mais du Gouvernement de la Communauté autonome basque<sup>15</sup>. Ces données nous montrent *l'état très préoccupant de la langue basque à la fin du XXe siècle*. Celle-ci est moribonde, ayant quasi disparu dans la zone la plus urbaine du Pays Basque (villes de Bayonne, Anglet, Biarritz). Seule la zone rurale maintient une connaissance significative de la langue basque.

Ainsi, et selon les données de l'enquête de 2006, sur les 230.200 personnes de 16 ans et plus vivant au Pays Basque français, 51 800 (soit 22,5 %) sont bilingues (s'exprimant bien en basque et en français), 19 800 (soit 8,6 %) sont bilingues réceptifs (comprenant bien le basque sans pouvoir le parler correctement) et 158 600 (soit 68,9 %) ne comprennent ni ne parlent le basque.

#### Évolution globale de la compétence linguistique (en pourcentages)

Compétence linguistique	Population des 16 ans et plus		
	1996	2001	2006
Bilingues	26,4	24,8	22,5
Bilingues réceptifs	9,3	11,7	8,6
<i>Total des bilingues</i>	<i>35,7</i>	<i>36,5</i>	<i>31,1</i>
Non-bascophones	64,2	63,5	68,9
<b>Total</b>	<b>212.400</b>	<b>221.600</b>	<b>230.200</b>

Source : 4<sup>o</sup> Enquête sociolinguistique, Gouvernement basque, 2006

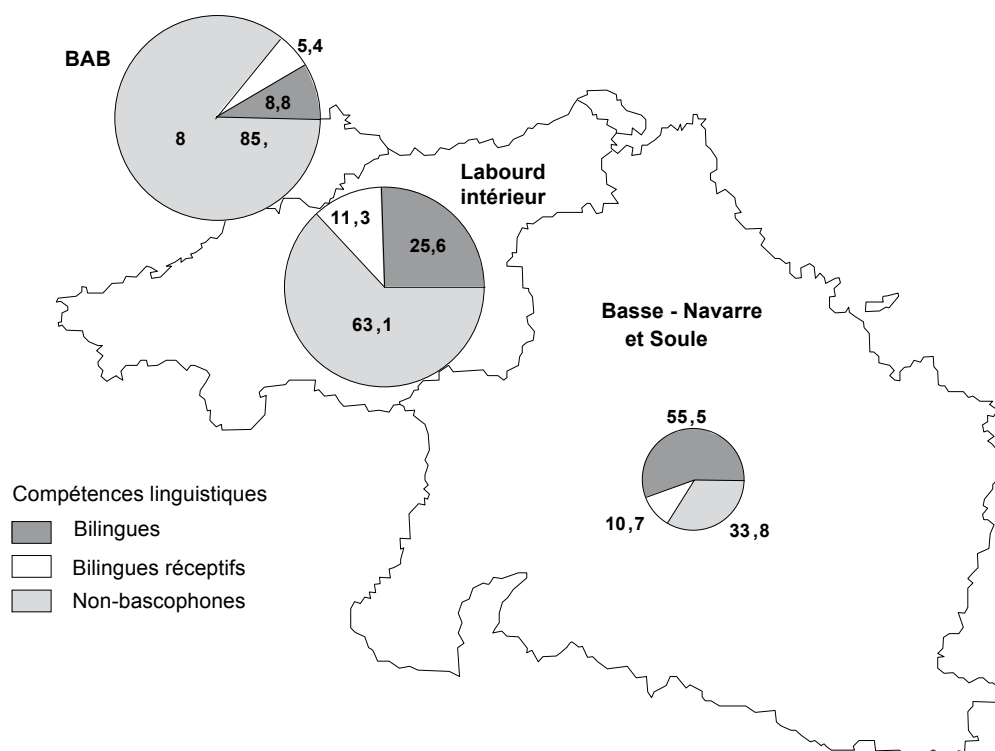
La répartition de la compétence linguistique selon les territoires est très inégale<sup>16</sup>. Ainsi, la Basse-Navarre et la Soule, qui sont les secteurs les moins peuplés et démographiquement les moins dynamiques comptent le pourcentage plus important de bilingues (55,5 %, soit 18 200 personnes), tandis que le BAB, qui est le secteur le plus peuplé, présente le plus faible pourcentage (8,8 %, soit 8 800 personnes). Le reste du Labourd compte 25,6 % de bilingues, soit 24 700 personnes.

<sup>15</sup> Il s'agit des enquêtes linguistiques de 1991, 1996, 2001 et 2006. Il aura fallu attendre 2001 pour qu'un organisme officiel français (l'INSEE) s'associe au Gouvernement basque pour mener ce type d'enquête (et avec la participation de l'Office publique de la langue basque pour la dernière).

<sup>16</sup> L'enquête a choisi de répartir la population non pas par province mais en trois secteurs démographiquement typés. Le premier correspond aux villes de Bayonne, Anglet et Biarritz (BAB, zone strictement urbaine), soit 100 900 habitants ; le second au reste de la province du Labourd (zone à forte expansion démographique), soit 96 500 habitants ; et le troisième aux provinces de Basse-Navarre et la Soule (zone rurale), soit 32 800 habitants. Le nombre d'habitants correspond aux plus de 16 ans. L'ensemble de la population du Pays Basque français s'élève à 277 400.



Distribution de la compétence linguistique selon le territoire (en pourcentage)



Source : 4<sup>e</sup> Enquête sociologique, Gouvernement basque, 2006. La taille des cercles est proportionnelle à la population de chaque secteur.

Si l'on distribue la compétence linguistique en fonction de l'âge, on voit que le pourcentage le plus élevé de bilingues se trouve parmi les plus âgés (les 65 ans et plus). Les deux premières enquêtes (1991 et 1996) montraient une diminution constante des bilingues suivant l'âge. Il y a fort à parier que, s'il y avait eu ce type d'enquête auparavant, elles auraient toutes mis en évidence le même phénomène : celui d'une perte constante de la connaissance de la langue basque chez les plus jeunes. Mais les enquêtes de 1991 et 1996 allaient au-delà de ce constat. Elles révélaient en effet ce que chacun pouvait constater avec plus ou moins de lucidité en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle : le basque était devenu une langue de vieux et les courbes montraient de façon on ne peut plus évidente la fin programmée à brève échéance de la langue basque en Pays Basque français. L'enquête de 2001 permettait cependant d'observer (sans doute pour la première fois depuis au moins deux siècles) une stabilisation du pourcentage des bilingues parmi le groupe d'âge le plus jeune (16-24 ans). L'enquête de 2006 apporte une nouvelle très significative puisqu'*un renversement de tendance est constaté*. Le pourcentage des bilingues chez les 16-24 ans est en effet supérieur de 5 points à

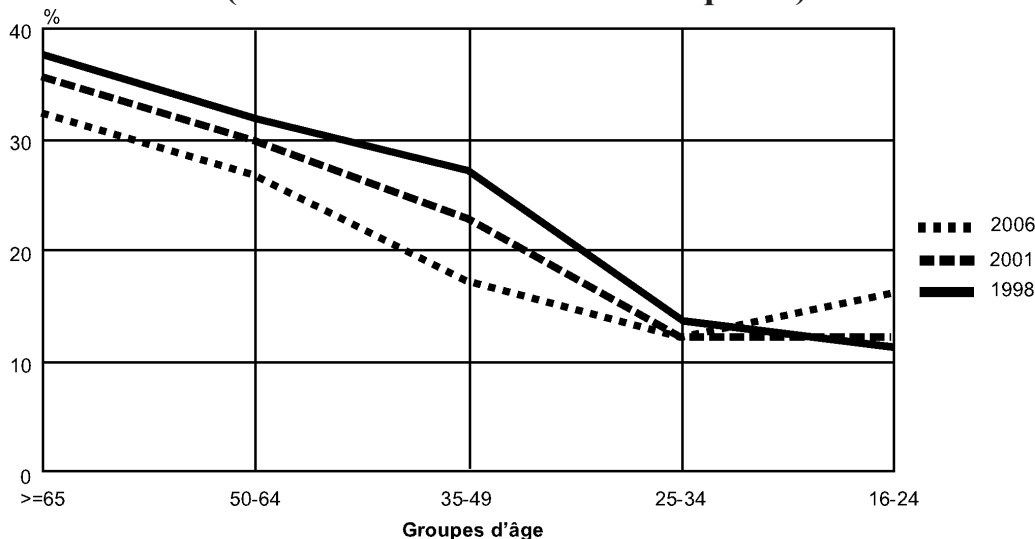
celui du groupe des 25-34 ans<sup>17</sup>. Il faut sans doute y voir les premiers effets de la politique volontariste entreprise dans les écoles en faveur du bilinguisme.

### Distribution de la compétence linguistique selon l'âge (en pourcentages)

Groupes d'âge	Population des 16 ans et plus		
	Bilingues	Bilingues réceptifs	Non-bascophones
≥ 65	32,4	8,1	59,5
50-64	26,8	5,9	67,4
35-49	17,5	10,1	72,4
25-34	11,6	10,4	77,9
16-24	16,1	9,6	74,2
<b>Total</b>	<b>22,5</b>	<b>8,6</b>	<b>68,9</b>

Source : 4<sup>o</sup> Enquête sociolinguistique, Gouvernement basque, 2006

### Évolution des pourcentages des bilingues selon l'âge (et selon les trois dernières enquêtes)



Source : 4<sup>o</sup> Enquête sociolinguistique, Gouvernement basque, 2006

Cette récupération de la langue basque chez les plus jeunes grâce à l'école ne doit pas faire oublier que l'essentiel de la connaissance de la langue basque

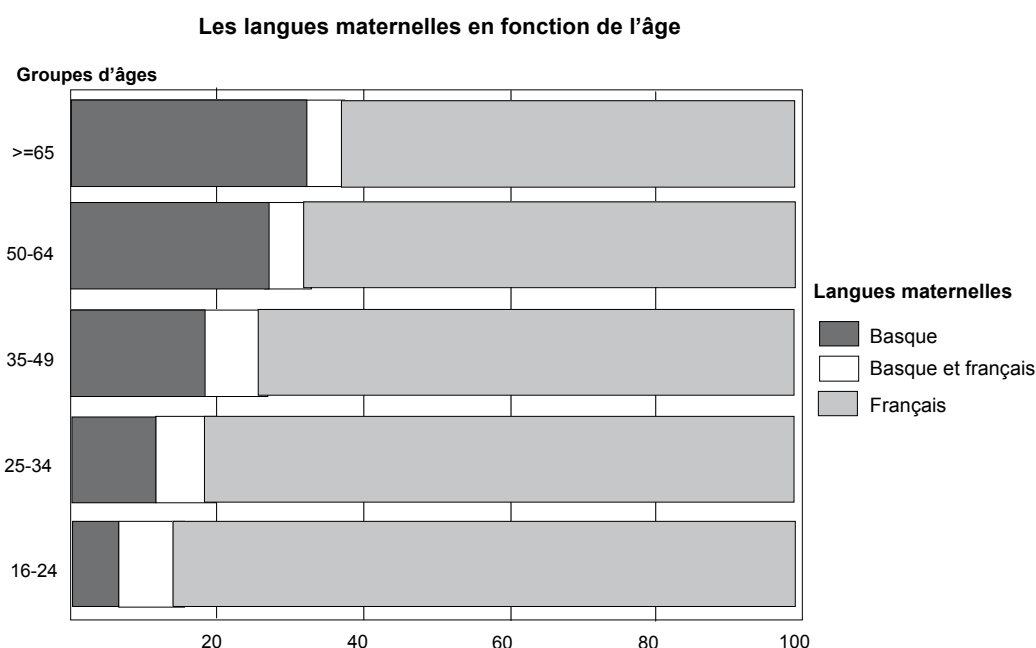
<sup>17</sup> Ce renversement de tendance n'est toutefois pas homogène sur tout le territoire. Il se vérifie très nettement dans le secteur urbain (BAB) et en Labourd intérieur. Mais la baisse du pourcentage des bilingues selon l'âge continue à être observée en secteur rural (Basse-Navarre et Soule) donc là où, précisément, le pourcentage des bilingues est le plus élevé.

s'est, jusqu'à maintenant, fait par transmission familiale. Globalement, le basque est la langue maternelle de 21,6 % de la population. 6,1 % ont reçu le basque et le français comme langue maternelle et 72,3 % le français uniquement. Répartis selon les secteurs géographiques, les chiffres sont les suivants :

Langues maternelles	Population des 16 ans et plus			
	Total	BAB	Labourd intérieur	B.Navarre et Soule
Basque	<b>21,6</b>	8,8	23,3	56,2
Basque et français	<b>6,1</b>	2,6	8,4	9,9
Français	<b>72,3</b>	88,5	68,3	34,0

Source : 4<sup>o</sup> Enquête sociolinguistique, Gouvernement basque, 2006

Mais le chiffre global (21,6 %) de ceux qui ont le basque comme langue maternelle est trompeur. *Cette transmission est en effet actuellement en voie de disparition chez les plus jeunes.* Parmi le groupe d'âge des 16-24 ans, la proportion de ceux dont le basque est la seule langue maternelle est en effet d'à peine 6,4 % (7,7 % en basque et en français). En l'espace de quarante ans, la proportion de ceux qui ont eu le français comme seule langue maternelle est passée de 62,5 % à 85,9 %.

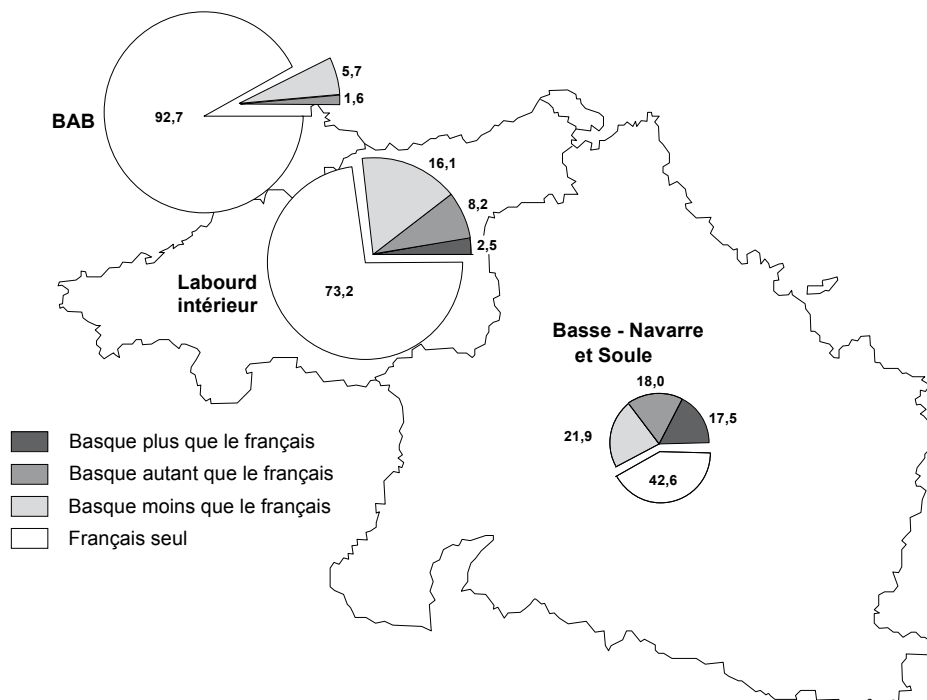


Source : 4<sup>o</sup> Enquête sociologique, Gouvernement basque, 2006.

Si l'on s'intéresse maintenant non plus à la *compétence* linguistique mais à l'*utilisation* de la langue basque au quotidien, les chiffres sont encore

moindres. 10,3 % des habitants du Pays Basque français utilisent le basque plus (3,6 %) ou autant (6,7 %) que le français dans leur communication quotidienne. 12,3 % utilisent principalement le français et parfois le basque, et 77,4 % n'utilisent jamais le basque<sup>18</sup>. Ici aussi, la répartition géographique est très inégale.

Typologie de l'utilisation du basque selon le territoire (en pourcentages)



Source : 4<sup>e</sup> Enquête sociolinguistique, Gouvernement basque, 2006. La taille des cercles est proportionnelle à la population de chaque secteur.

#### 4- Perspectives

Pour l'UNESCO, une langue est en grave danger si le pourcentage des jeunes qui la parlent est inférieur à 30 % de la population de référence. C'est le cas pour la langue basque en Pays Basque français depuis au moins trois décennies, et les premières enquêtes sociolinguistiques des années 1990 laissaient présager une fin de la langue basque à brève échéance. Mais les deux dernières enquêtes de 2001 et de 2006 montrent que ce handicap est peut-être en voie d'être surmonté, essentiellement grâce à la décision d'un nombre sans cesse croissant de parents de scolariser leurs enfants en basque. Et il y a fort à parier que, d'ici quelques années, plus de la moitié des élèves seront scolarisés dans la filière bilingue. L'avenir de la langue basque sera alors entre les mains de ces élèves lorsqu'ils deviendront adultes. S'ils décident de transmettre la langue basque à leurs propres enfants en leur parlant prioritairement en basque, alors la langue basque non seulement se maintiendra mais pourra se développer. Par

<sup>18</sup> A noter donc un pourcentage de 7,4 % de personnes sachant le basque mais ne l'utilisant pas.

contre, si seule une minorité d'entre eux opte pour cette nouvelle transmission familiale, le basque aura toute chance de se muer en une langue symbolique. Elle continuera sans doute à être pratiquée, mais de façon purement testimoniale.

L'essentiel de la question linguistique en Pays basque français est donc, *in fine*, d'ordre sociologique : *quelle place les Basques eux-mêmes voudront-ils donner à la langue basque ?* Pour l'heure, l'opinion de la majorité de la population est favorable à l'apprentissage du basque par les plus jeunes et cette opinion, il est important de le souligner, se traduit par une mobilisation concrète en faveur du bilinguisme à l'école et par un choix effectif d'un nombre grandissant de parents pour que leurs enfants soient scolarisés dans cette filière. Mais, dans la pratique quotidienne, force est de reconnaître que la langue basque est utilisée de façon chaque jour plus minoritaire. Il faut donc se poser d'ores et déjà la question de l'usage par les futurs bascophones. Penser que le basque peut, à terme, remplacer le français semble totalement irréaliste. Au demeurant, avoir un tel discours semble, du point de vue de la défense de la langue basque, très contre performant car risque d'effrayer ou de braquer une partie de la population qui ne désire ni apprendre le basque ni qu'il soit enseigné à leurs enfants mais qui n'a rien contre le fait que le bilinguisme se développe. Prôner abruptement le remplacement du français par le basque peut amener cette partie de la population à se prononcer contre la langue basque alors qu'elle fait pour l'instant preuve d'un désintérêt plutôt bienveillant. Le réalisme le plus élémentaire montre que le français reste et restera la langue dominante, surtout lorsque l'on sait combien, institutionnellement, la France est crispée sur la défense du français comme langue de la République<sup>19</sup>. Mais rien n'empêchera les Basques d'employer leur langue dans des situations, des lieux, des moments où, spontanément, il leur paraîtra naturel de parler en basque et non en français.

C'est donc sur ces lieux, moments et circonstances qu'il s'agit de réfléchir prioritairement. On sait en effet qu'il suffit qu'un ou deux locuteurs ne sachent pas le basque dans un groupe de dix, pour que les huit autres se mettent à parler en français. L'aspect communicatif, et c'est bien compréhensif, l'emporte sur toute autre considération linguistique. Et c'est très exactement ce phénomène qui explique la grande différence observable entre le pourcentage de bascophones et celui d'utilisateurs effectifs du basque. La probabilité pour que des conversations et activités soient vécues en basque augmentera évidemment

---

<sup>19</sup> Dernièrement (le 21 mai 2008), le Parlement français s'est prononcé, sur proposition du gouvernement, pour que les langues régionales soient reconnues comme « patrimoine de la nation » dans l'article 1 de la constitution française. Il s'agissait pour le législateur de « réparer » les effets trop pervers que l'ajout (« le français est la langue de la République ») du 23 juin 1992 à l'article 2 de la constitution pouvait produire (selon le législateur, cet ajout n'avait pas été fait contre les langues régionales mais en défense du français face à l'anglais). Un de ces effets est d'interdire au gouvernement de ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Le 16 juin, l'Académie française réagit et se prononce à l'unanimité contre cette reconnaissance des langues régionales au motif qu'elle « porte atteinte à l'identité de la nation ». Suivant cet avis, le Sénat vote le 18 juin contre ce projet d'amendement. Finalement, la reconnaissance des langues régionales comme « patrimoine national » sera votée le 21 juillet 2008. Mais, non pas à l'article 1 ni à l'article 2 de la constitution (où elle aurait logiquement dû avoir sa place), mais... à l'article 75-1 concernant les Collectivités Territoriales.

avec le pourcentage de bilingues. Mais cette probabilité elle-même n'est synonyme d'aucun automatisme : quand bien même toutes les personnes d'un groupe seraient-elles bilingues, rien ne les oblige à opter pour le basque. L'accord tacite entre les locuteurs d'employer une langue plutôt qu'une autre dépend de l'image plus ou moins attractive, valorisante et pratique qu'ils se font de cette langue. Dit autrement : la langue basque doit représenter quelque chose de positif, de subjectivement nécessaire et d'instrumentalement utile pour être employée.

Subjectivement, le choix du basque relève de la problématique de l'appartenance, de l'identité et de la part affective à laquelle une langue peut renvoyer. Pour l'heure, et après le renversement des années 1970, le basque semble majoritairement renvoyer à quelque chose de positif et d'attractif en ce qu'il est vécu comme marque d'authenticité dans un monde d'apparence et de surface, et comme vecteur d'ancrage identitaire dans un monde d'instabilité et de changements perpétuels. Authentique de par son originalité intrinsèque mais aussi parce que son adoption ne relève que très marginalement de l'intérêt (en tout cas en Pays Basque français). Et vecteur d'ancrage parce que le basque renvoie à une communauté restreinte que le désir de continuité distingue. La notion *d'ancrage* plutôt que celle de *racine* indique qu'il s'agit plus d'un choix (que quiconque, quelles que soient ses origines, peut faire) que d'un héritage lié à la naissance.

Instrumentalement, le basque ne sera choisi que dans la stricte mesure où il sera considéré comme utile dans des lieux publics. Magasins, restaurants, lieux de travail et de loisir, de débat et de culte doivent pouvoir devenir bilingues pour que cette dimension instrumentale soit perçue. Les efforts fournis par l'Office Public de la Langue Basque afin que les lieux publics, en particulier les mairies et les centres de santé, deviennent bilingues porteront peut-être leurs fruits dans quelques années. Mais c'est surtout l'attitude volontariste des bascophones les plus décidés qui, d'ici là et parallèlement, pourra ouvrir quelques espaces perçus comme réellement bilingues. Il leur faudra relever un véritable défi sous la forme d'une recherche d'équilibre : créer des lieux où les bascophones puissent s'exprimer spontanément et sans restriction dans leur langue sans pour cela qu'ils apparaissent aux yeux des non-bascophones comme des lieux fermés ou comme des espèces de ghettos. La dimension novatrice de ces lieux, où la plupart des locuteurs seront sans doute encore hésitants dans leur capacité linguistique, aidera sans doute à cette ouverture : le débutant en langue basque devrait y être le bienvenu et encouragé. En somme, il leur faudra inventer de nouveaux espaces « pour et avec » et non pas « contre et sans ».